

AMENAGEMENT : Immochan relance le projet de la zone des Sablons

L'appel interjeté par le promoteur de surfaces commerciales  $\underline{IMMOCHAN}$  /  $\mathbf{T}$ : 03.20.81.68.00 quant aux refus concernant sa demande d'extension de la zone des Sablons, sur le territoire de la  $\underline{COMMUNE}$  DE  $\underline{VINEUIL}$  /  $\mathbf{T}$ : 02.54.50.54.50, ayant été validée par le rapporteur public, le promoteur espère désormais que cette première réponse positive sera prochainement confirmée par la cour administrative d'appel de Nantes. Pour les opposants au projet, la réalisation de l'extension proposée se ferait au détriment de l'attractivité du centre-ville de Blois.  $\underline{www.vineuil41.fr}$